

PARTENAIRES COMPAGNIES & FOURNISSEURS

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
UAF LIFE PATRIMOINE	Assurance Vie- Défisicalisation	Commercialisation	Commission
HORIZON Asset Management	Immobilier en Allemagne	Mandat	Commission
NOVAXIA - 123 IM -HORIZON AM	Immobilier	Mandat	Commission
CERENICIMO	Immobilier PINEL -LMNP	Mandat	Commission
MARNE & Finance	Immobilier commercial	Mandat	Commission
CARRE de L'Habitat - TRIANON	Immobilier PINEL	Mandat	Commission
CALAO Finance	Défiscalisation	Commercialisation	Commission
LA REFERENCE PIERRE	Immobilier PINEL-LMNP	Mandat	Commission
PERL	Démembrement / Immobilier	Mandat	Commission
SEVERINI	Immobilier Pinel	Mandat	Commission
VINCI	Immobilier Pinel - LMNP	Mandat	Commission
DIRECT IMMOBILIER	Programmes PINEL-LMNP	Commercialisation	Commission
DOMITYS INVEST	Immobilier Résidences séniors	Mandat	Commission

Les noms des éventuelles autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord seront communiqués sur simple demande.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le ou les produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 85 % de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

Le détail de la rémunération du conseiller par commission, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits.

Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.